

NOM :	IV.CONSTITUTION DU GROUPE CHARGÉ DE L'ÉTUDE (PDF)	PJ
-------	----------------------------------------------------------------------	----

Pour effectuer une analyse de la valeur, le **demandeur** a besoin d'une structure de travail particulière analogue à celle utilisée dans l'élaboration du CdCF (Cahier des Charges Fonctionnel). Cette structure est constituée d'un ensemble : **décideur, animateur et groupe de travail.**

Demandeur : personne, organisme ou société responsables du financement. Le demandeur peut être l'utilisateur du produit, un service de l'entreprise, un organisme qui se substitue aux utilisateurs ou encore le concepteur du système auquel le produit doit s'intégrer.

Décideur : personne nommée ou mandatée pour prendre les décisions. Elle représente la direction de l'entreprise et a reçu les pouvoirs nécessaires. C'est elle qui fait engager la dépense de l'analyse et définit l'orientation de celle-ci. Elle intervient chaque fois que nécessaire et impérativement lors du choix final et des décisions sur les suites à donner.

Animateur : c'est la personne chargée de l'organisation et du déroulement de l'analyse. Elle est responsable devant le décideur. L'animateur peut être interne ou extérieur ("animateur conseil") à l'entreprise. Il constitue le groupe de travail, au besoin fait évoluer sa composition et coordonne le travail (calendrier, éclatement des tâches).

Groupe de travail : c'est la structure opérationnelle de l'élaboration, celle qui collecte les informations, réfléchit, fait des propositions, rédige, etc. Le groupe, de 6 à 8 personnes, n'a pas de hiérarchie interne et est solidairement responsable de la qualité du travail et de la validité de ce qu'il propose. Il peut y avoir plusieurs groupes de travail pour une même analyse. Chaque membre apporte, outre ses idées et ses compétences propres, celles du service qu'il représente.

Le groupe permet une **démarche pluridisciplinaire** en réunissant les représentants des différentes parties prenantes.